

SOCIETE ROYALE
CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE®
association sans but lucratif
Société fondée en 1957

Rapport de l'Assemblée Générale
des Cercles des Naturalistes de Belgique asbl
Salle de la Communauté éducative Institut Notre-Dame à Namur
5 juin 2021

Présent(e)s : voir liste dans le registre des AG.

Excusé(e)s : *Mesdames Françoise HENROTTE, Andrée LAFONTAINE, Françoise RAMAUT, Annik SCHOUMAKER et Rita VANNESTE.*

Messieurs Daniel BERLAMONT, Alain BOENTEN, Yves CAMBY, François CORHAY, Xavier COUMANS, Joseph DELWART, Patrice GOHY, Michaël PONTEGNIE, Giles ROBERT et Léon WOUE.

1. Introduction à la réunion (16 h 00)

Avant d'entamer cette AG, Ch. Vermonden invite à une minute de silence pour rendre hommage à Jean-Marie Piret, administrateur, qui nous a quittés en novembre dernier et au Docteur Jacques Sténuît, président entre autres de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, en alternance avec Léon Woué, et formateur pendant de nombreuses années auprès des CNB, décédé en avril dernier.

Après la réunion du Conseil de gestion qui s'est tenue sous forme d'ateliers, Ch. Vermonden remercie les membres qui ont rejoint cette AG ; celle-ci se déroule dans un contexte particulier et surtout elle se tient pour la seconde fois en l'absence de Léon Woué. En effet, la Covid et la longue période de confinement ont généré chez Léon Woué une situation de stress tel qu'il reste malheureusement très affaibli tant sur le plan psychologique que sur le plan physique. Depuis novembre 2020, Léon Woué réside dans une maison de repos à Mariembourg où son état de santé reste préoccupant.

Pour vous permettre de lui adresser un message amical, une carte circule parmi l'assemblée.

Cette situation a aussi affecté l'ensemble du personnel, les délégués et membres des sections et bien entendu les administrateurs. Le conseil de direction a donc dû prendre le relais pour maintenir l'emploi, le paiement des salaires du personnel et si possible quelques activités. En principe, les activités devraient reprendre dans le courant du mois de juin et nous croisons les doigts pour qu'en septembre l'ensemble des écoles puissent revenir.

2. Procès-verbal de l'AG du 29 août 2020 (dans les locaux de la Croix bleue à Floriffoux)

Le 11 septembre 2020, le procès-verbal de l'AG organisée à Floriffoux a été envoyé à tous les Délégué(e)s des sections. Sans remarque, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Comptes de l'exercice 2020, projet de budget 2021

Via une projection, M. Dieudonné présente et commente les documents reprenant le détail des charges et recettes, l'actif, le passif et le bilan de nos comptes, assisté par Th. Malbert (Trésorier).

Au nom du Conseil d'administration, le Conseil de direction remercie et félicite M. Dieudonné pour l'excellent travail fourni d'autant plus que cette année fut particulièrement difficile. En effet, M. Dieudonné a dû procéder aux remboursements des stages et LDN aux membres inscrits ; si des membres refusaient partiellement ou complètement le remboursement, pour le faire passer en don, cela supposait encore d'autres opérations, sans parler de la gestion de la TVA. M. Dieudonné rappelle que les dons sont à verser sur le n° du compte du Fonds Nature.

Au 31/12/2020, la perte financière est de 81.752,90 €.

Les membres de l'AG applaudissent M. Dieudonné pour sa rigueur et sa compétence pour la gestion comptable des CNB.

Comme chaque année, ces comptes sont soumis à l'expert-comptable de la Fiduciaire de Regniessart et aux vérificateurs des comptes.

Ch. Vermonden tient encore à remercier le personnel d'avoir accepté de ne pas recevoir la prime de fin d'année. Malgré la crise sanitaire, le personnel n'a pas été mis en chômage temporaire Covid en 2020 et ce, grâce aussi à la bonne gestion financière et à la provision réservée aux rémunérations que Léon Woué a toujours maintenue.

Les membres ont également répondu très positivement à l'appel aux dons.

De plus, nous avons aussi pu utiliser les « avoirs » déposés sur les comptes des sections ; les délégués en sont remerciés également.

Le comptoir nature en ligne a permis de continuer à vendre les livres, matériel et nos publications.

En 2021, le prix de la formation des CGN a été augmenté avec possibilité d'un paiement échelonné. Nous avons bénéficié de subsides communaux et pour la première année, Viroinval nous a octroyé un subside de 6.000 €.

Le personnel a été mis partiellement en chômage temporaire Covid du 1/1 au 30/4/2021, générant mois de frais mais limitant aussi le subside APE.

N'ayant pas pu organiser les activités, nous avons enregistré moins de membres en 2021 (les cotisations sont en baisse). Pour rappel, le montant de la cotisation a été augmentée au 1/1/2021.

Tous ces éléments nous obligent à proposer un budget 2021 prudent vu la situation sanitaire.

4. Rapport du vérificateur des comptes

Cette année le rapport est présenté différemment ; il est lu en séance par Th. Malbert (voir en annexe).

Deux corrections sont à apporter au rapport : Cociter est fournisseur et non producteur d'énergie et l'ajout des panneaux solaires au CDC.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents, les comptes et le bilan 2020, ainsi que le projet de budget 2021.

5. Rapport général sur les activités de la société en 2020, projets 2021

Le texte de ce rapport a été transmis le 4/6 à l'ensemble des administrateurs, délégués de section et des conseillers. Il sera également posté sur le site internet. Si vous avez des informations à communiquer n'hésitez pas à le faire via l'adresse de Patrice GOHY : patrice.gohy@cercles-naturalistes.be

Ch. Vermonden commente ce rapport en reprenant les éléments les plus pertinents :

- La crise sanitaire a impacté fortement la santé de L. Woué qui reste la pierre angulaire de la société. Le CD a dû réagir pour continuer le mieux possible sa gestion. La gestion comptable est assurée avec rigueur par M. Dieudonné, assistée par K. Blondeau ;

- La société aurait dû être rendue plus visible mais nous avons demandé à M. Van Belle, webmaster, de travailler sur la plateforme de la formation des CGN ; en principe, un.e informaticien.ne doit être engagée pour reprendre la gestion de l'informatique pour permettre à M. Van Belle de reprendre sa fonction de webmaster/diffusion/communication. Un des focus du CD/CA est bien entendu la visibilité et la communication (voir Tanguy Dumortier) ;
- L'accent a été mis sur la restructuration de la formation au CGN ; il s'agit d'une priorité (corps de métier des CNB). A cet égard, B. Clesse remercie S. Permanne (Section Les Ecureuils à Ath) qui assure bien le lien entre Vierves et la formation dispensée à Bon-Secours ;
- C. Cassimans rappelle l'importance d'assurer le suivi de tous les actes administratifs posés par L. Woué, via sa carte d'identité mais aussi par rapport au relevé des extraits bancaires liés à la carte de banque libellée au nom de L. Woué, qui est assuré actuellement par M. Dieudonné ;
- OCA : O. Dugaillez assure et développe des activités naturalistes sur le site de l'OCA. Les travaux dans les locaux sont quasi finis ;
- Les collaborations se poursuivent et devraient s'intensifier avec le DNF, le Jardin botanique de Meise, le FINN, etc. ;
- Dans l'attente de l'appel à projet de parc national en région wallonne, le CD a donné son accord pour répondre à cet appel pour la création du parc national de Viroinval-Couvin. Q. Hubert et H. Breyne et quelques écopédagogues seront sollicités ;
- La fête de la nature et de l'environnement est prévue les 25-26/9 ; les donateurs y seront invités pour les remercier ;
- En 2022, une Assemblée générale extraordinaire sera tenue : révision des statuts conformément à la loi sur le Code des sociétés et des asbl (CSA), renouvellement des mandats des administrateurs et de la présidence. Ch. Vermonden remercie l'ensemble des membres du CD ;
- C. Cassimans demande un rectificatif le concernant : remplacer « mise » à la retraite par « départ » à la retraite. Par ailleurs, il signale la parution des n°s *Nowellia bryologica* en 2020 et 2021 ;
- D'ici 7 ans, un tiers du personnel sera parti à la retraite, le CD devra anticiper ces départs, pourvoir au remplacement du personnel pensionné pour assurer au mieux la poursuite des activités de la société ;
- Vu les projets d'activités basés sur l'usage de l'internet et le retour au bureau de l'ensemble du personnel, C. Cassimans pense qu'il serait opportun de faire « ouvrir » une deuxième ligne VDSL2 car l'infrastructure actuelle du CMV pourrait ne plus gérer les flux téléphonie/internet en même temps avec une efficacité minimale ;
- J.-M. Boudart informe que le projet de livre sur les 60 ans des CNB tel que prévu initialement pour 2017, devrait se concrétiser en 2022 pour les 65 ans d'activités ;
- Le Covid a malgré tout permis :
 - la conception d'une formation pour les conservateurs des réserves naturelles de la LRBPO et Ardenne & Gaume, avec un subsidé à la clé. A noter que cette formation n'entraîne pas l'utilisation de matériel (type tronçonneuse) et donc il n'y a pas d'impact sur notre assurance ;
 - la mise en place d'un logiciel de gestion des travailleurs qui permet de planifier l'ensemble des activités des écopédagogues sur toute l'année et aussi la gestion du temps de travail de l'ensemble du personnel.
- F. Baudhuin (section « Les Joie-élettes ») témoigne de sa grande satisfaction d'entendre les pas dans les feuilles mortes lorsqu'elle emprunte la « joie-élettes » en tant que PMR, et ce, grâce aux accompagnateurs (guides-nature) qui lui font découvrir des sites. Th. Thibesaert, délégué de la section « Les Joie-élettes » rappelle qu'un des rôles des guides-nature est d'aller à la rencontre de personnes porteuses de handicap, de personnes fragilisées ou exclues (migrants) mais aussi de personnes ayant été condamnées par la justice. Un débat s'en suit sur comment rencontrer ce public en particulier pour les personnes porteuses d'un handicap, faut-il aller à leur rencontre via des associations dont l'objet est l'inclusion de la personne porteuse d'un handicap ? Aujourd'hui, des joélettes sont disponibles ; plusieurs formations ont été données et la section de Th. Thibesaert est disponible mais quasi aucune demande ne se fait jour. Faut-il (et comment) adopter une démarche proactive ? Q. Hubert et M. Leyman confirment le principe d'une journée, voire d'un week-end proposée au cours de la formation des CGN ; toutefois à ce stade, rien n'est encore défini vu que cette nouvelle version de la formation a commencé en mars dernier. L'éducation et la sensibilisation au handicap devraient percoler tant dans la formation que dans les sections, en s'engageant à raconter de belles histoires.

Dès lors, il est décidé de créer un groupe de travail sur la question de l'inclusion des personnes porteuses de handicap. Ch. Paquet propose que ce thème puisse être traité par exemple par les « relais territoriaux », via une formation spécifique ;

- B. Clesse informe qu'une convention planifiera une formation de 12 jours en mettant en avant les liens entre la forêt, les arbres, les champignons, les insectes. Un subside régional est prévu.

Le rapport d'activités 2020 et les projets 2021 sont approuvés par l'Assemblée.

6. Décharge aux administrateurs et à l'administrateur-délégué

L'Assemblée générale, unanime, donne décharge aux Administrateurs et à l'Administrateur-délégué. Ch. Vermonden remercie la confiance donnée au Conseil de direction et en son nom, il remercie le travail fourni par les Administrateurs et par tous les autres bénévoles des sections.

7. Situation des Sections et nominations des responsables locaux ou régionaux

La mise en place de la section « Les Hauts-Plateaux » devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2021.

G. Hublet de la section « Haute-Meuse » informe qu'Alain Gillot, guide-nature breveté en 1994-1995, et récemment retraité, a accepté de reprendre la présidence de la section ; il est aussi conservateur d'une réserve naturelle. Pour info, G. Hublet a repris la présidence, à la suite du décès de Henri Léonard, et faute d'autres candidats ; il assurait donc le rôle de président, secrétaire, trésorier et délégué ! G. Hublet continue d'assumer les fonctions de secrétaire, trésorier et délégué. G. Hublet constate aussi que sa section compte peu de guides-nature.

L'Assemblée générale acte la nomination d'Alain Gillot comme président de la Section « Haute-Meuse ».

Les membres de l'AG remercient toutes ces personnes bénévoles qui assurent l'organisation de leur section et les applaudissent pour leur engagement.

8. Nominations du vérificateur aux comptes – Nominations et démission d'administrateurs.trices

Le vérificateur des comptes, Jean-Claude DAMILOT, accepte de poursuivre son mandat.

Le Conseil d'administration se compose donc de 16 membres (6 femmes et 9 hommes). Il s'agit de CASTERMANS Marie-Eve, DANDOIS Bernadette, FAUVILLE Elisabeth, HENROTTE Françoise, LAFONTAINE Andrée, RAMAUT Françoise, BOENTEN Alain, BOUDART Jean-Marie, CORHAY François, FAUVILLE Jean-Marc, HOUBART Jacques, MALBERT Thierry, PAQUET Christian, VERMONDEN Christophe et WOUÉ Léon.

Administratrice honoraire : MARYNS Maryse

Invité : Arnaud MONTY, représentant permanent de l'Université de Liège.

9. Communications et divers

Néant

Pour le CD, Jean-Marie Boudart, Ch. Paquet, Ch. Vermonden, Th. Malbert et E. Fauville.